

CIKE LA

Bulletin mensuel d'information de l'APCAM, N°103, avril 2015



**Assemblée
Permanente des
Chambres d'
Agriculture du
Mali**

SOMMAIRE

48^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée
Consulaire de l'APCAM, tenue les 23 et 24 Avril
2015 à Bamako.

48^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, tenue les 23 et 24 Avril 2015 à Bamako

La 48^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM, s'est tenue du 23 au 24 Avril 2015 dans sa salle de conférence sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'institution.

La session a enregistré la participation des membres de l'Assemblée consulaire, des membres associés, des Secrétaires Généraux des CRA et du personnel de l'APCAM.

Elle a été précédée de la réunion statutaire du bureau, tenue le 22 Avril 2015.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par le Ministre du Développement Rural, Monsieur Bokary TRETA.

La session a été honorée à la cérémonie d'ouverture par la présence du Chef de la Mission de Restructuration du Secteur Coton, du Directeur Général Adjoint de la Compagnie Malienne de Développement des Textiles, du Directeur Adjoint de l'Office de la Haute Vallée du Niger, du Directeur National de l'Agriculture, du Directeur National du Génie

Rural, le Directeur National de la Pêche, des Représentants de l'Office pour la Protection des Végétaux, de Kafo Jiginew, de la BMS SA, du CNRA, de l'IER, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali, du Conseil Malien des Chargeurs, des services techniques, projets et programmes du Secteur du Développement Rural.



Présidium à la cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par l'allocation de bienvenue du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture du Ministre du Développement Rural.

Dans son allocution de bienvenue, le Président de l'APCAM, Monsieur Bakary TOGOLA a exprimé son réel plaisir de recevoir le Ministre du Développement Rural à cette 48^{ème} session de l'Assemblée Consulaire de l'APCAM consacrée à l'examen du rapport d'activités de la mandature 2010-2015, de l'état d'exécution du budget 2014, du projet de budget 2015 et du programme des élections du réseau des Chambres d'Agriculture du Mali.

Il a profité de l'occasion pour remercier ses collègues élus (e) et tous ceux et celles qui lui ont accompagné dans le travail pendant la mandature qui s'achève. Il a aussi signalé que malgré les difficultés rencontrées pendant la mandature, des résultats appréciables ont été obtenus au niveau des différents projets et programmes dont le réseau des Chambres d'Agriculture assure la maîtrise d'ouvrage déléguée. Il a mis l'accent sur les progrès accomplis en matière d'équipement des producteurs au cours de la mandature. Il s'agit notamment de l'acquisition de plus de 1 400 tracteurs.

Le Président de l'APCAM a remercié et félicité les plus hautes autorités de la République pour les sacrifices consentis en matière de subvention des intrants Agricoles.

Il a attiré l'attention du Ministre du Développement Rural sur le faible niveau de mobilisation des ressources financières pour le fonctionnement de l'APCAM, des CRA et DLCA.

Il s'est dit convaincu qu'avec l'appui de l'ensemble des membres du réseau et des différents partenaires, le cap sera maintenu.

Il a certifié que l'ensemble de la profession Agricole ne ménagera aucun effort pour travailler avec le département en charge du développement rural pour assurer un approvisionnement correct des paysans en intrants agricoles.

Enfin pour terminer, il a souhaité à tous et toutes, une bonne session consulaire.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre du Développement Rural, Monsieur Bokary TRETA a exprimé sa satisfaction de présider la cérémonie d'ouverture de la 48^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de la mandature 2010-2015 de l'APCAM.

Il a invité l'assemblée consulaire à faire un traitement minutieux des points inscrits à l'ordre du jour, à savoir, l'examen du rapport d'activités de la mandature 2010-2015, de l'état d'exécution du budget 2014, du projet de budget 2015 et du programme des élections

du réseau des Chambres d'Agriculture du Mali car les recommandations issues de ces travaux permettront de rehausser l'image de l'institution consulaire auprès de ses ressortissant (e)s.

Il a noté qu'en dépit des difficultés qu'a connues le Pays, la profession Agricole n'a ménagé aucun effort pour faire face à ses obligations statutaires et travailler avec le Gouvernement à travers le Ministère du Développement Rural, pour soutenir les actions de représentation et de développement des activités Agricoles.

Le Ministre a souligné l'engagement de la profession Agricole à assumer pleinement ses responsabilités et à faire des suggestions au Gouvernement pour l'atteinte de la sécurité et de la souveraineté alimentaire du Mali.

Il a félicité la profession Agricole pour ses efforts qui ont permis au Mali de réaliser l'Objectif 1 du Millénaire pour le Développement à savoir la réduction de moitié la proportion de population souffrant de la faim.

Il a mis l'accent sur la nécessité d'une structuration des filières et a engagé l'APCAM et les OPA pour lui soumettre un programme assorti d'indicateurs de performance chiffrés.

Il a attiré l'attention des élus consulaires sur la mise en œuvre du programme d'émulation des professionnels Agricoles aux niveaux local, régional et national à travers la tenue des foires et salons. Les professionnels méritant et les innovations technologiques seront représentés au Salon International de l'Agriculture de Bamako (SIAGRI) et aux différents salons internationaux.

Il a rappelé la totale disponibilité du Président de la République du Gouvernement d'accompagner la profession Agricole à travers l'affectation de 15% du budget de l'Etat.

En souhaitant pleins succès aux travaux, le Ministre du Développement Rural a déclaré ouverte la 48^{ème} session ordinaire de l'assemblée consulaire de l'APCAM.

Après la suspension, il a été procédé à la visite des tracteurs de marque TAFE exposés dans la cour de l'APCAM.



Visite des tracteurs de marque TAFE

Après la cérémonie d'ouverture, la reprise des travaux a commencé par la vérification des mandats qui a montré que le quorum est atteint, toutes les régions du pays ont été représentées y compris la région de Kidal et que l'Assemblée Consulaire peut valablement délibérer.

Ensuite le projet d'ordre du jour de la session a été présenté et adopté. Il s'agit de :

1. Lecture et adoption du Compte-rendu de la 47^{ème} session ordinaire ;
2. Point d'exécution des recommandations de la 47^{ème} session
3. Examen et adoption du rapport d'activités de la mandature 2010 -2015 de l'APCAM (période de Juillet 2010 à Janvier 2015) ;
4. Examen et adoption du Programme d'activités 2015 ;
5. Examen et adoption du rapport financier 2014 de l'APCAM ;
6. Examen et adoption du projet de budget 2015 de l'APCAM ;
7. Renouvellement des instances du Réseau des Chambres d'Agriculture ;

8. Communication sur le FNAA ;
9. Questions diverses.

Lors des discussions et débats, les préoccupations des élus consulaires ont porté sur les aspects suivants :

- La nécessité de la tenue des formation à tous les niveaux sur l'acte uniforme N°9 de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif aux droits des sociétés coopératives ;
- La nécessité de démarcher les PTF pour étendre leurs interventions aux régions de Tombouctou, Gao et Kidal ;
- l'insécurité persistante dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal face aux élections du réseau des Chambres d'Agriculture du Mali ;
- l'harmonisation des répertoires des Organisations Professionnelles Agricoles au niveau des CRA ;
- la nécessité pour les CRA et l'APCAM de se doter de manuels de procédures ;
- l'amélioration de la communication sur les critères d'éligibilité, la clarification des rôles et responsabilités des différents acteurs dans l'approbation des projets et diligenter le processus en donnant la priorité aux Exploitations Agricoles Familiales dans le cadre de la mise en œuvre du Fond National d'Appui à l'Agriculture.

La session a été informée sur l'exploit et les prix reçus par la profession Agricole lors de sa participation au Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) d'Abidjan en République de Côte d'Ivoire. Les bénéficiaires des prix remportés au cours de ce Salon ont été présentés aux élus consulaires qui leurs ont adressés leurs félicitations.



Remise de diplômes du SARA 2015

Au titre des questions diverses, les élus consulaires ont été informés sur la tenue de la Journée du Paysan 2015 à Négoula le 23 mai 2015 (à confirmer par le Conseil Supérieur de l'Agriculture qui se tiendra le 30 avril 2015), la Journée Mondiale du Lait le 1^{er} juin, la participation du Mali au salon de Meknès au Maroc.

Les bénéficiaires des médailles de mérite Agricole ont été aussi présentés et félicités par l'Assemblée Consulaire.

Il est ressorti également la nécessité de former les Secrétaires Généraux des CRA sur les textes de l'OHADA pour appuyer la structuration des organisations de producteurs.

A l'issue des travaux, la session a adopté, sous réserve de la prise en compte des observations et amendements, le compte-rendu de la 47^{ème} session ordinaire, l'état d'exécution des recommandations de la 47^{ème} session ordinaire et le rapport d'activités de la mandature 2010 -2015 du réseau des Chambres d'Agriculture (période de Juillet 2010 à Janvier 2015), le Programme d'activités 2015 de l'APCAM, le rapport financier 2014 de l'APCAM, le projet de budget 2015 de l'APCAM.

De l'ensemble des questions débattues, l'Assemblée Consulaire a formulé les recommandations suivantes :

1. Développer la recherche de partenaires pour tenir les formations des acteurs

(CRA, OPA) à la base sur les dispositions de l'acte uniforme n°9 de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif aux droits des sociétés coopératives, y compris les régions du nord ;

2. Rendre opérationnel le processus d'enregistrement des exploitations agricoles au niveau des CRA et accélérer la remontée des informations à l'APCAM ;
3. Etablir une note d'information adressée au Ministre du Développement Rural sur la fin de la mandature 2010 – 2015 du réseau des Chambres d'Agriculture du Mali et préciser les contraintes liées à un bon déroulement de ces élections dans le cadre de l'unicité du pays ;
4. Elaborer le manuel de procédures administratives, comptables et financières de l'APCAM et des CRA en se basant sur les expériences des CRA de Ségou et de Mopti ;
5. Engager les réflexions par rapport à la mobilisation des ressources financières internes à la profession Agricole.

CikEla est publié avec le soutien du Projet d'Accroissement de la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)



Le bulletin CikEla est publié par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

Square Patrice Lumumba Porte 15 - BP : 3299
Bamako/Mali Tél : +223 20 21 87 25
Fax : +223 20 21 87 37

Il peut être téléchargé sur le site web de l'APCAM à www.apcam.org

Pour avoir un abonnement gratuit ou faire des commentaires, veuillez vous adresser à cikela@apcam.org

NB : Les lecteurs peuvent faire circuler ou reproduire cette publication, à condition de préciser la source.